



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

1er septembre

**En 1696**, Mère Mathurine Guérin et les trois Sœurs officières Sœurs Tardif, Rousseau et Jalabert, signent avec le maire de la ville d'*Aire-sur-la-Lys* et plusieurs administrateurs de l'*hôpital* le contrat d'établissement pour deux Sœurs à l'hôpital Saint Jean de la ville. (C)

**En 1786**, la duchesse de Narbonne a donné procuration à Monsieur de Marange pour signer à Paris le contrat d'établissement de trois Sœurs pour le soin des malades à **Bouconville-Vauclair**. Mère Renée Dubois et les officières Sœur Jeanne Larroque, Madeleine Poinsel et Judith Moustyro contresignent le contrat. Les Sœurs partent quelques jours plus tard. (C)

**En 1878**, à *Paris*, après la grand'messe dominicale, la *XXIVe Assemblée générale tient sa première session*, sous la présidence du Vicaire général, M. Fiat. Quatre-vingt-six députés sont là ; trois Provinces, celles de Manille, de Perse et du Tché-ly occidental ne sont pas représentées. A cette *XXIVe Assemblée* incombe le soin de donner un successeur au T.H.P. Boré. Après une brève allocution d'ouverture, M. Fiat rend compte de ses quatre mois d'administration ; il a usé d'un pouvoir que l'Assemblée de 1874 n'avait pas voulu reconnaître au Vicaire général : il a changé et nommé des supérieurs ; mais, Constitutions en mains, M. Fiat démontre que c'est là une prérogative légitime du Vicaire général, et donc que la précédente Assemblée a erré sur ce point. C'est là, de la part de M. Fiat, en face de la présente Assemblée, une courageuse prise de possession. Au cours de cette première session, M. Jacques Pémartin est élu secrétaire de l'assemblée. L'après-midi de ce même jour, une autre session se tient pour procéder à la constitution de la Grande Commission qui sera chargée d'examiner les postulata des Provinces<sup>1</sup>.

**En 1903**, à *Rome*, est accordée à la double famille de saint Vincent l'autorisation de célébrer, le 20 décembre de chaque année, la fête du Patronage du saint de la Charité<sup>2</sup>.

**En 1925**, à *Paris*, à la librairie Lecoffre paraît le quatorzième et dernier volume de l'édition critique des œuvres de saint Vincent, édition annotée et publiée par *M. Pierre Coste*. Il y a quatorze ans qu'il y travaille. A ce travail monumental les revues savantes ont prodigué des éloges unanimes<sup>3</sup>.

**En 1927**, pour la première fois, la petite Compagnie célèbre la fête du bienheureux *Ghébré Michaël*. C'est le 28 août qu'il mourut, à Thiéretchia-Ghehaba dans le Ouello en Abyssinie. Il avait environ soixante-quatre ans. Toute son âme et toute sa vie se résument dans un mot : Vérité ! Moine d'un monastère schismatique, et frappé par l'ignorance et les divergences d'opinions de ses coreligionnaires, il circule de monastère en monastère à la recherche de la Vérité, jusqu'au jour où la Providence le met en contact avec Justin de Jacobis. Et bientôt l'esprit et l'âme de Ghébré Michaël sont récompensés de leur quête laborieuse. Il abjure en février 1844. Sept ans après, Justin de Jacobis l'ordonne prêtre à Alitiéna, le 1er janvier 1851. Mais le sinistre Abonna Salama, inquiet du rayonnement catholique dont le moine est l'ardent foyer, cherche par tous les moyens à se débarrasser de Ghébré Michaël. Promesses, menaces, tortures, tous les procédés de la haine n'ont fait que rendre plus éclatant le témoignage de Ghébré Michaël en faveur de la Vérité catholique<sup>4</sup>.

1) *Annales t. 119-120, pp. 326-328.*

2) *Annales, t. 69. pp. 5-9.*

3) *Annales. t. 90. pp. 727-728 : t. 101. pp. 233-241.*

4) *Annales t. 91, pp. 512-548 : Coulbeaux : Vers la lumière.*

